



assur-travel

Partenaire de votre mobilité

Groupe Ouvert Assur-Travel 2024

Contrat Assurance & Assistance Seyna/Tokio Marine HCC



Assur-Travel met à disposition de tous ses courtiers partenaires une offre dédiée aux professionnels du voyages.

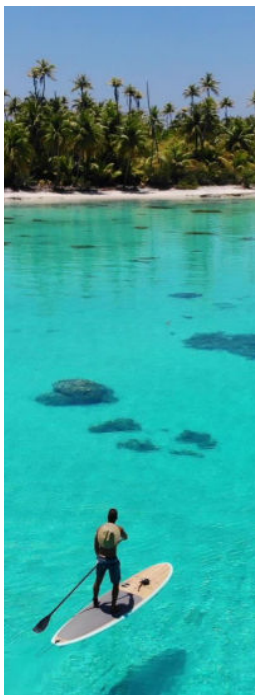
Cette offre est portée par Seyna et Tokio Marine HCC.

Seyna



Le gestionnaire des garanties assistance est **Mutuaide Assistance (Filiale assistance de Groupama).**

Le gestionnaire des garanties d'assurance est **Assur-Travel.**



Les points forts de l'offre :

- 1 Un produit ultra-complet comprenant toutes les garanties possibles du marché, dont l'annulation totale de groupe, des garanties rachats de cautions pour les locations de véhicules et bien d'autres.
- 2 Des tarifs attractifs pour vos clients, de par nos frais de gestion très bas, nous vous garantissons les meilleurs tarifs du marché.
- 3 Une réactivité sans égale. **Nous nous engageons à ouvrir des codes agences de voyages sous 72h à réception du dossier complet.**
- 4 Un service après-vente reconnu par les professionnels du secteur, avec une indemnisation des voyageurs sous 5 jours.
- 5 Une stabilité des prix de nos groupes ouverts garantie par notre expertise reconnue par les assureurs du marché mobilité internationale,
- 6 Des outils à la pointe technologique avec nos webservice de souscriptions, comparateur CB, site de E-learning, extranet de souscription, ...

Garanties

Franchises et limitation de garanties

<ul style="list-style-type: none"> • Annulation dont cas imprévus (dont épidémies) avec un maximum de 10.000€/pax et 50.000€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyages jusqu'à 2.000€/pax : 50€/pax • Voyages supérieurs à 2.000€/personne : 100€/pax • Annulation tout sauf : voyages jusqu'à 2.000€/pax : 5% du montant des frais d'annulation • Voyages supérieurs à 2.000€/pax : 10% du montant des frais d'annulation
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation dont cas imprévus (dont épidémies) pour des voyages entre 10.000€/pax et 15.000€/pax et 75.000€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyages jusqu'à 2.000€/pax : 50€/pax • Voyages supérieurs à 2.000€/personne : 100€/pax • Annulation tout sauf : voyages jusqu'à 2.000€/pax : 5% du montant des frais d'annulation • Voyages supérieurs à 2.000€/pax : 10% du montant des frais d'annulation
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation dont cas imprévus (dont épidémies) pour des voyages entre 15.000€/pax et 22.500€/pax et 115.000€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyages jusqu'à 2.000€/pax : 50€/pax • Voyages supérieurs à 2.000€/personne : 100€/pax • Annulation tout sauf : voyages jusqu'à 2.000€/pax : 5% du montant des frais d'annulation • Voyages supérieurs à 2.000€/pax : 10% du montant des frais d'annulation
<ul style="list-style-type: none"> • Bagages : Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport 1.500€/personne avec un maximum de 6.000€/événement • Objet de valeur (dont matériel de sport et photographique) + vol caractérisé de ces objets avec un maximum de 600€/personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans franchise • Franchise 50€/personne
<ul style="list-style-type: none"> • Retard de Livraison bagages forfaitaire à 250€/personne 	<ul style="list-style-type: none"> • 24h00 de retard
<ul style="list-style-type: none"> • Retard de Transport (Train + Avions) forfait de 150€/personne avec un max par événement de 1.500€ • Pour les retards de 8h et plus +150€ à l'indemnité prévue par personne 	<ul style="list-style-type: none"> • 4h00 de retard • 8h00 de retard
<ul style="list-style-type: none"> • Interruption de séjour jusqu'à 10.000€/personne et 45.000€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
<ul style="list-style-type: none"> • Garantie Départ/retour Manqué à hauteur de 1.500€/personne et 13.500€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
<ul style="list-style-type: none"> • Garantie Rachat de caution location motoneige, Quad, Buggy, Jet ski dans la limite de 1500€/véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
<ul style="list-style-type: none"> • Garantie des prix (Hausse carburant, taxes aéroports et autres redevances portuaires) dans la limite de 60€/personne et 350€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Franchise de 25€/personne
<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture aéroport 	<ul style="list-style-type: none"> • 24h00 de retard
<ul style="list-style-type: none"> • RC Vie privée et villégiature à hauteur de 4.500.000€ 	<ul style="list-style-type: none"> • 75 euros
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation totale de groupe jusqu'à 140.000€/événement 	<ul style="list-style-type: none"> • 15% du montant des frais d'annulation
<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle accident jusqu'à 15.000€/pax 	<ul style="list-style-type: none"> • Invalidité > 16%
<ul style="list-style-type: none"> • Assistance rapatriement et frais médicaux 75.000€/pers pour la France et Europe/bassin méditerranéen 150.000€/pax pour le reste du monde 	<ul style="list-style-type: none"> • 30€/dossier

A qui s'adresse l'offre ?

Aux agences de voyages, Tour Opérateur, Sociétés de Locations Saisonnières, Réceptifs basés sur le territoire français. Pour les campings, les sociétés de billetteries spectacles/concerts/sports et parcs d'attractions, nous disposons d'autres formules dédiées, nous vous invitons à prendre contact avec nous pour toute information complémentaire sur ces sujets.

Rapide comparatif vis-à-vis des offres concurrentes

Nous proposons un contrat clair avec peu de franchises,

Nous proposons des garanties avec des plafonds supérieurs aux normes constatées :

- 1 32.000€ pour l'annulation totale de groupe en moyenne chez les offres de nos concurrents,
 - 2 10.000€/pax et un max de 45k par événement pour les annulations individuelles chez nos concurrents,
 - 3 Nous proposons des garanties rachats de cautions souvent absentes chez l'ensemble de nos concurrents,
 - 4 Nous proposons une option comprenant un volet RC vie privée dont villégiature et de l'IA.
-



Les packs principaux

PACK 1

Annulation dont cas imprévus et COVID + Bagages 1500€ dont retard de livraison

PACK 2

Annulation dont cas imprévus et COVID+ Bagages 1500€ dont retard de livraison
+ Interruption de séjour + Départ et retour manqué

PACK 3

Assistance rapatriement + Frais Médicaux + Interruption de séjour + Bagages dont retard de

PACK 2 complément CB

Complément CB : Annulation + Bagages 1500€ dont retard de livraison
+ Interruption de séjour + Départ et retour manqué

La grille des tarifs des options

OPTION PACK TRANSPORT

Garantie retard de Transport + Garantie de Rachat de Caution + Garantie des prix.
En complément du pack 1, 2, 3 et 4.

OPTION PACK ZEN

Fermeture Aéroport + RC Vie privée + IA. En complément du pack 1, 2, 3 et 4.

OPTION ASSISTANCE SEULE

Assistance rapatriement + Frais médicaux. Se souscrit en complément du pack 1, 2 et 4

OPTION ANNULATION TOTALE DE GROUPE

Se souscrit en complément du pack 1, 2, 3.

Note : Les options ne peuvent être souscrites qu'en complément d'un des packs principaux.

Note : la mise en place d'incentive implique des minimums de prix applicables sur toutes les garanties assurance. Merci de bien compléter le questionnaire d'étude de risques afin que nous puissions vous les indiquer.

Pour rappel : ces tarifs sont soumis à validation de l'étude du questionnaire de risques. Ces tarifs sont susceptibles d'être majorés. Nos contrats prévoient également la réévaluation des tarifs tous les 3 mois en cas de déclaration inexacte sur le questionnaire de risques.

Foire aux questions



Qui pouvons-nous assurer ?

Toutes les nationalités, à condition que le voyage soit acheté auprès d'un opérateur français. Il n'y a pas de restriction sur la nationalité des voyageurs. Un réceptif peut donc utiliser notre contrat pour ses clients non français et non européens.

Territorialité des garanties ?

Monde entier, sauf les pays en état de guerre ou guerre civile.

Quelle est la définition de la tribu ?

Il s'agit de grandes familles domiciliées sous le même toit fiscal. A partir de 5 personnes, la famille peut bénéficier d'un tarif préférentiel.

Quelle est la notion de groupe ?

A partir de 15 personnes effectuant le même voyage nous considérons un groupe. Cela permet également de bénéficier d'un tarif préférentiel. Par même voyage nous entendons, même date de voyage et même destination. Les prix de voyages peuvent varier entre chaque voyageur.

Le Covid est-il couvert en Annulation ?

Oui si l'assuré tombe malade du COVID 30 jours avant le départ ou si refus d'embarquement suite à un contrôle de température positif. Nous appliquons la franchise cas imprévus sur ces cas.

Le Covid est-il couvert en Assistance ?

Oui, nous prenons en charge les nuits d'hôtels sur place en cas de mise en 14aine à hauteur de 80€/nuit.

En cas d'hospitalisation nous intervenons aussi.

Le rapatriement n'est possible que si nous avons les accords des autorités locales.

Quel est le process pour obtenir une confirmation d'adhésion sur ce contrat cadre ?

Il faut impérativement au préalable faire compléter intégralement à l'agence notre questionnaire de risques.

Sous réserve de ce document, nous accepterons l'entrée sur le groupe ouvert sur base des tarifs indiqués ci-dessous en vous retournant une proposition de contrat.

Nous nous réservons le droit de majorer ces tarifs en fonction des réponses apportées et de nos conditions de souscription.

Le contrat prévoit-il une clause d'exclusivité ?

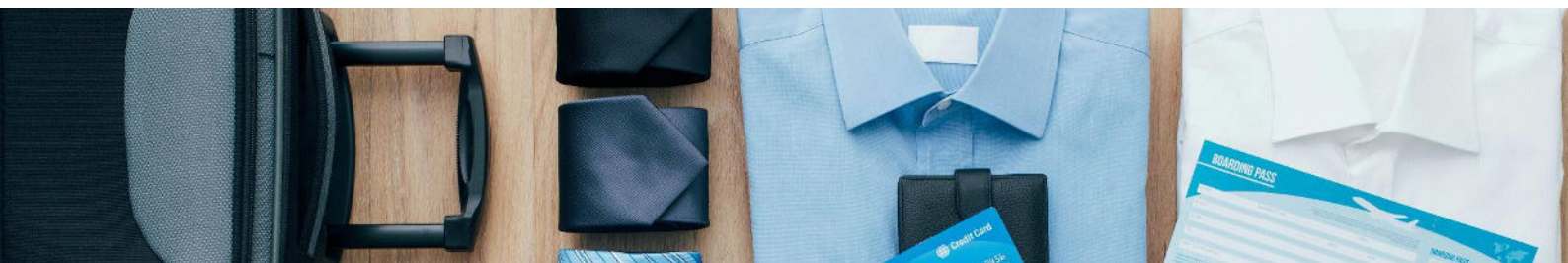
Oui de deux ans minimum, le contrat se renouvelle ensuite automatiquement tous les ans à l'échéance.

L'agence de voyage dispose-t-elle aussi de commissions dans ces tarifs ?

Non, il s'agit de tarifs nets de commissions agence. Elle peut cependant inclure une marge sur la vente de ce produit. Dans ce cas, il faut lui rappeler qu'elle doit déclarer ces marges auprès des autorités fiscales (TVA).

Comment fonctionne une indemnisation en complément CB ?

Lors de l'instruction du dossier d'indemnisation, l'assuré devra fournir une attestation de ses garanties CB. Il devra également nous transmettre le courrier de prise en charge avec le montant d'indemnité versé par la garantie CB, ou de refus de prise en charge.



Un numéro unique pour vos demandes : 03.28.04.69.85

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h

**Une adresse mail unique pour toutes vos demandes :
service.commercial@assur-travel.fr**